

La G@zette finistérienne de l'UNC

Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°94 - Janvier 2025



*À l'occasion de cette nouvelle année,
le Président départemental, François Sévin,
les membres du Bureau et
Chantal, Secrétaire administrative
de l'Union Nationale des Combattants du Finistère
vous adressent à vous, et à vos proches, leurs vœux les plus
sincères de bonheur, santé et prospérité.*

Meilleurs vœux 2025 !

L'UNC du Finistère adresse toutes ses sincères condoléances à la famille, amis, compagnons d'armes et collègues :

- du lieutenant **Mathieu Teiten**, Commandant de la brigade de Gendarmerie du Tréport en Seine-Maritime, décédé le 28 novembre 2024. Il avait 38 ans.



- du policier **Pierre Rousselin**, de la Compagnie départementale d'intervention de Lyon, décédé le 2 décembre 2024 lors d'un accident de circulation alors qu'il se rendait à son travail. Il avait 27 ans.



- de **Barbara Julien**, jeune sapeur-pompier volontaire du Service départemental d'Incendie et de Secours du Tarn, décédée en rentrant de son service dans un accident de la circulation, le 3 décembre 2024. Elle avait 21 ans.

- du quartier-maître **Rémy Duvelle**, militaire au bataillon des marins-pompiers de Marseille, décédé le 9 décembre 2024. Il avait 28 ans.



L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, les gendarmes, les pompiers, les personnels des différents ministères, les élus, les policiers municipaux victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- tous les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.



Cérémonie du 5 décembre 2024

Cérémonie départementale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

La cérémonie départementale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée le lundi 5 décembre 2024 au mémorial AFN du Drevers de Pleyben.



Outre un large public de plus de 100 personnes comportant aussi quelques jeunes scolaires, 40 porte-drapeaux assistaient à cette cérémonie mémorielle. L'assistance officielle regroupait le directeur de L'ONAC/VG du Finistère, le colonel commandant le groupement de la gendarmerie départementale du Finistère, le directeur interdépartemental de la police nationale du Finistère, un capitaine de frégate représentant le préfet maritime, un autre capitaine de frégate représentait le délégué militaire départemental du Finistère,

un capitaine commandant la compagnie de gendarmerie de Châteaulin, les anciens combattants d'Algérie comme ceux des derniers conflits Opex.

Dès l'arrivée à 11h00 de Monsieur Alain Espinasse, préfet du Finistère, et de l'adjoint au maire de Pleyben, la commémoration a débuté avec la décoration de Jean-François Crestey de Plouigneau en reconnaissance de quarante années accomplies en qualité de porte-drapeau



Des allocutions furent ensuite prononcées successivement par monsieur Dalbin de l'UNC et par le préfet du Finistère. « Cette date du 5 décembre rappelle aussi la mémoire de tous ces combattants morts pour la France : elle n'oublie pas non plus les victimes civiles et de représailles, les disparus. Conservons et entretenons leur mémoire. Dans un contexte national et international plus qu'incertain, faisons preuve de force morale et préparons la résilience », a indiqué Patrick Dablin. Alain Espinasse a de son côté rendu hommage à la « centaine de milliers de tués, de blessés dans leur chair et dans leur âme ».

Le représentant de l'UNC du Finistère, le président de l'Union Nationale des Parachutistes du Finistère et le trésorier des troupes de marine, l'adjoint au maire de Pleyben, le représentant du préfet maritime, le représentant du délégué militaire départemental ainsi que monsieur le préfet ont procédé à des dépôts de gerbes devant le mémorial.

À la fin de la cérémonie les autorités ont salué et remercié les porte-drapeaux. Notre ami Rémy Fabre a assuré avec brio la fonction de maître de cérémonie. L'UNC Quimper était représentée par messieurs Rémy Fabre et André Saliou. Ce fut une belle cérémonie !



Conseil d'administration UNC29

Remise de décorations internes

À l'issue de la réunion du Conseil d'administration de l'UNC29, du jeudi 19 décembre dernier qui s'est déroulé à la salle Anne Péron à Hanvec, 6 décorations internes ont été remises :

- * **La Croix du Djébel et le Mérite UNC vermeil** à Noël Guen (UNC de Guissény - Membre administrateur) et le **Mérite UNC vermeil** à André-Alain Guimbard (UNC de Saint-Pol de Léon - Délégué du secteur n° 8), à René Guillou (UNC de Rosporden - Membre administrateur), remises par Richard Wickersheimer
- * **Le Mérite UNC or à titre exceptionnel** à François Ferrec (UNC de Saint-Pol de Léon - Membre administrateur) et à Hugues Tréguer (UNC de Le Drennec Kersaint-Plabennec, Membre administrateur), remises par François Sévin

Nous adressons toutes nos félicitations aux récipiendaires.



De gauche à droite : Richard Wickersheimer, Gaëlle Quéré, René Guillou, Noël Guen, André-Alain Guimbard, François Ferrec, Hugues Tréguer et François Sévin

**RAPPEL
IMPORTANT**

Rédaction des articles

Nous demandons aux rédacteurs de bien vouloir respecter le nombre de caractères qui est limité à 2000 espaces et ponctuations inclus pour les articles destinés à La Voix du Combattant et La G@zette. Le siège se permettra de le modifier si celui-ci n'est pas conforme. En outre, les photos (format JPEG) sont à transmettre à part, sans être insérées dans l'article.






















Le droit à l'image

Afin de respecter le "Droit à l'image", l'UNC29 ne fera pas publier sur "La Voix du Combattant" toute photo mettant en scène des enfants, sans l'accord parental de diffusion, ou l'attestation de la direction de l'établissement scolaire, s'il s'agit d'une classe, ou de la mairie, s'il s'agit d'enfants d'un Conseil municipal de jeunes (CMJ).

Toute photo de mineur adressée sans cette attestation ne sera pas prise en compte.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

L'almanach 2025

Mercredi 5 février		Réunion de Bureau
Jeudi 6 mars		Réunion du Conseil d'Administration
Samedi 19 avril		Assemblée Générale Statutaire à Rosporden
Dimanche 27 avril		Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
Jeudi 8 mai		Commémoration de la Victoire de 8 mai 1945
Jeudi 15 mai		Réunion du Conseil d'Administration
Mercredi 21 mai		Réunion de Bureau
Mardi 27 mai		Journée Nationale de la Résistance
Dimanche 8 juin		Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine, et en Corée
Mercredi 18 juin		Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
Lundi 14 juillet		Fête Nationale
Dimanche 20 juillet		Journal nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et hommage aux "Justes" de France
Jeudi 11 septembre		Réunion du Conseil d'Administration
Jeudi 25 septembre		Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives
Lundi 20 octobre		Réunions des secteurs dans le nord Finistère
Mardi 21 octobre		Réunions des secteurs dans le sud Finistère
Jeudi 23 octobre		Réunion des secteurs dans le sud Finistère
Mardi 11 novembre		Commémoration de la victoire et de la paix, jour anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage à tous les morts pour la France
Mercredi 12 novembre		Réunion de Bureau
Vendredi 5 décembre		Journée Nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie
Jeudi 18 décembre		Réunion du Conseil d'Administration

Cotisation 2025

Pour le bon déroulement des activités des UNC locales et de l'UNC départementale, nous invitons les adhérents à renouveler leur cotisation 2025 auprès du président de leur UNC locale, ceci avant le 1^{er} mars 2025 !



La cérémonie départementale du 11 novembre 2024



UNC du pays de Quimper

Cérémonie départementale commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France

La cérémonie départementale commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France s'est tenue le lundi 11 novembre 2024 devant le monument aux morts, esplanade François Mitterrand à Quimper. Près de 500 personnes assistaient à cette cérémonie, empreinte d'un fort sentiment patriotique.



Marquée par une importante représentation militaire issue de la Marine nationale, de l'Armée de terre, de la gendarmerie et de la police mais aussi par la participation de nombreux enfants et adolescents, la cérémonie a débuté à 11h00 avec l'arrivée de monsieur Espinasse préfet du Finistère, du vice-amiral d'escadre Querat préfet maritime, de madame Le Meur, députée de la 1^{ère} circonscription de Quimper, de madame Assih, maire de Quimper.



De nombreuses personnalités civiles et militaires étaient aussi présentes : le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale du Finistère, le directeur départemental de la Sécurité Publique du Finistère, le directeur départemental des Services d'Incendie et de secours du Finistère, la directrice académique adjointe des services de l'Éducation Nationale, le directeur de L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC/VG), du conseiller municipal et de son adjoint de la ville de Quimper chargés de la tranquillité publique, des anciens combattants et des politiques mémorielles



En présence des associations d'anciens combattants et de leurs 26 porte-drapeaux, des cadets de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale, d'élèves pompiers, de la garde de l'École militaire de la flotte de Lanvéoc-Poulmic, des sections de l'école navale de Lanvéoc-Poulmic, d'une délégation de la préparation militaire de la marine de Quimper, l'assistance accueillait nombre de jeunes issus des établissements scolaires quimpérois : École primaire Kergoat Ar Lez, Léon Blum, Edmond Michelet ainsi des collégiens de Sainte Thérèse, de La Tour d'Auvergne et des lycéens de Brizeux.



Ainsi, des élèves des lycées Tour d'Auvergne et Brizeux de Quimper ont lu les messages du Souvenir Français, de l'Union Départementale des Associations de Combattants et victimes de guerre ainsi que de l'Union française d'associations d'anciens combattants (UDAC/UFAC). Il en ressort que l'Union a réaffirmé son action, « qui est de s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre mais de l'obtenir par la négociation et qu'en ce sens l'UFAC agit résolument et avec persévérance pour la paix en particulier en direction des jeunes générations qu'elle invite à devenir des citoyens d'un monde sans haine ni guerre ».

De son côté le préfet du Finistère Alain Espinasse a lu le message conjoint de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et des Anciens Combattants et de son ministre délégué Jean-Louis Thieriot, évoquant le devoir de gratitude pour « ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables ».

Portées par des élèves du collège La Tour d'Auvergne, du lycée Sainte Thérèse et des cadets de la gendarmerie, neuf gerbes ont été déposées devant le monument aux morts par le préfet, le préfet maritime, la maire de Quimper, la députée du Finistère et les représentants des différentes associations.



S'en est suivie une vibrante Marseillaise initialement instrumentale puis reprise en chorus par les participants.

Au cours de la cérémonie, onze décorations ont été remises par le préfet et le vice-amiral. Neuf officiers de marine ainsi qu'une civile du personnel des armées ont été faits Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur ; un autre officier de marine s'est vu décerné l'ordre national du Mérite tandis qu'un contre-amiral recevait le Mérite Maritime.



Les autorités civiles et militaires ont salué et remercié les porte-drapeaux ainsi que les élèves des écoles pour leur participation active à cette belle et poignante cérémonie commémorative fort bien dirigée par le maître de cérémonie Rémy Fabre..

L'UNC Quimper était représentée par Rémy Fabre, Paul Soudain, Yves Guichaoua, André Saliou et le porte-drapeau Michel Vermasse.

Passage de la Flamme



UNC de Kerlouan

Mardi 26 novembre, dans le cadre des 80 ans des commémorations de la Libération, une des six flammes de la mémoire est partie pour Camaret et la pointe de Pen-Hir, depuis Kerlouan. La cérémonie a débuté par un défilé des autorités, des enfants des écoles, des membres des associations patriotiques de la communauté des communes et de Plouescat, de la mairie vers le monument aux morts, derrière les 15 porte-drapeaux.

Un détachement en armes de la Marine nationale accompagnait la porteuse de la flamme du souvenir.

Devant la flamme, allumée sous l'Arc de triomphe, les élèves de l'école Sainte-Anne ont lu les hommages rendus à quatre Kerlouanais. Quatre destins d'hommes de Kerlouan, morts pour la France :

Roger Bothuan, instituteur et chef communal de l'Armée Secrète, fut arrêté dans l'école du Tréas, sur dénonciation. Les nazis le fusillèrent au fort du Bouguen, le 7 août 1944. Il allait avoir 34 ans. Deux résidents de Boutrouilles, les Michali, père et fils, recueillaient des informations pour le réseau Alliance de Roger Bothuan, et les forces alliées. Ils furent dénoncés comme juifs, emprisonnés 23 jours à Rennes en avril 1943. Libérés, sous la menace, ils tentèrent de rejoindre la France libre et l'Afrique du nord. Maurice Michali y était né, à Oran, 51 ans plus tôt. Son fils, prénommé Maurice également, né à Kerlouan, avait 19 ans quand ils disparurent, le 31 mars 1944, à Auschwitz, après avoir été à nouveau arrêtés, à la frontière Espagnole.

Ces trois Résistants rejoignaient ainsi dans la mémoire collective Kerlouanaise le premier-maître L'Her, Jean-François, tombé le 23 mai 1940, en défendant le fort de la Tour d'ordre, à Boulogne-sur-Mer. Devant l'assaut des forces nazies, il avait défendu le drapeau Français jusqu'à la mort.

À l'issue de la prise de parole de Pascal Goulaouic, conseiller départemental qui a souligné que : « La Flamme de la mémoire, grâce à son parcours itinérant, est l'occasion de rendre hommage à celles et à ceux qui ont contribué à la Libération » et de celle de Christian Colliou, maire de la commune, qui a rappelé que : « la flamme de la mémoire allumée en 1923, au-dessus de la tombe du soldat inconnu, brille toujours, jamais éteinte, depuis 101 ans », il a été procédé à un dépôt de 3 gerbes par les autorités présentes accompagnées des enfants des écoles.

La sonnerie aux morts suivie du Chant des Partisans, de la Marseillaise, reprise par les enfants des écoles, et le salut traditionnel aux porte-drapeaux ont clôturé la cérémonie.

Tous les participants se sont ensuite retrouvés, dans la salle Etienne Guilmoto, pour une rencontre conviviale organisée par la municipalité.



UNC du pays de Quimper

En cette année commémorative du 80^{ème} anniversaire de la libération du Finistère, apportée depuis l'Arc de Triomphe à l'initiative des services de l'état : Préfecture, Ministère des Armées et des Anciens Combattants et du Département du Finistère, « la Flamme du Souvenir » a parcouru le département du Finistère du 25 au 29 novembre 2024, de sorte à mobiliser le public et surtout amener les jeunes français à se sensibiliser au devoir de mémoire historique et de la nécessité de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui sont tombés au service de la France .



Prélevée à sa source sur la tombe du Soldat Inconnu puis véhiculée en fourgon, la Flamme est arrivée le 25 novembre 2024, à la préfecture maritime de Brest où l'attendait le préfet maritime, accompagné des 15 cyclistes qui avaient parcouru le trajet Paris-Brest, en dépit de très mauvaises conditions météorologiques.

Dès sa venue, la Flamme fut partagée en 6 lampions chargés de porter et diffuser la « symbolique mémorielle » au travers des villes et villages rencontrés sur les 6 itinéraires retenus, depuis leurs départs de Ploudalmézeau, Kerlouan, Saint-Pol de Léon, Saint-Goazec, Quimperlé et Quimper, vers leur convergence finale attendue le vendredi 29 novembre au pied du Mémorial des Bretons de la France Libre sis à la Pointe de Pen-Hir de Camaret sur Mer où s'est déroulée la cérémonie départementale en présence des autorités civiles et militaires : le préfet du Finistère, le préfet

maritime, le président du conseil départemental...

La cérémonie d'hommage aux résistants et soldats disparus en ayant combattu l'ennemi, constitutive de l'étape quimpéroise, s'était auparavant déroulée le mardi 26 novembre 2024 à 15 h, sur l'esplanade François Mitterrand, sous une ligne protocolaire comportant madame Camille Dagorne, sous-préfète directrice de cabinet du préfet, Stéphane Le Doaré, vice-président du conseil départemental, Tristan Cocrelle, capitaine de vaisseau chef d'état-major du CECLANT, représentant le préfet maritime, Jacques Fumé, colonel délégué militaire départemental, Benoît Pierre, lieutenant-colonel, second du groupement de la gendarmerie départementale du Finistère, Alain Beauce, Commissaire directeur interdépartemental de la police nationale du Finistère, Philippe Broudeur adjoint au maire de Quimper chargé de la tranquillité publique, des anciens combattants et des politiques mémorielles, en présence d'élus, d'anciens combattants, de civils et de très nombreux jeunes scolaires, collégiens et lycéens.

Lors de cette cérémonie 3 étudiants en BTS du lycée Yves Thépot de Quimper ont présenté leur projet de fabrication d'une stèle en métal qui sera installée courant 2025 sur l'emplacement de l'ancien camp de prisonniers de Lanniron à Quimper.

De leur côté, 3 lycéennes de Brizeux ont évoqué les histoires de cinq jeunes élèves de leur établissement qui furent résistantes du groupe Marceau durant la guerre.

La classe de défense du lycée sainte Thérèse a rendu hommage aux 177 combattants qui débarquèrent sur les plages normandes le 6 juin 1944 et plus particulièrement à leur chef, le commandant Kieffer, et aussi à Gwenn-Aël Bolloré d'Ergué-Gabéric sans oublier Léon Gauthier, dernier survivant du commando décédé en 2023.



Les collégiens de Max-Jacob ont exposé leur travail de mémoire sur Missak Manouchian, Résistant arménien fusillé le 21 février 1944 à la forteresse du Mont-Valérien.

Au cours de cette cérémonie la « Flamme de la Mémoire » a été déposée temporairement devant le monument aux morts par un second maître de la Marine nationale accompagné de jeunes scolaires.

Les autorités, accompagnées de jeunes porteurs, ont ensuite déposé leurs gerbes devant le monument aux morts avant que de saluer et remercier les porte-drapeaux à l'issue de la cérémonie.

Notre ami Rémy Fabre en coordination avec un premier maître de la marine nationale a assuré avec brio sa fonction de maître de cérémonie.

L'Union Nationale des Combattants du pays de Quimper était représentée par son porte-drapeau Michel Vermasse, Rémy Fabre et André Saliou. Ce fut une très belle cérémonie !



UNC de Landerneau

Ce jeudi 28 novembre 2024, la Flamme de la Mémoire a fait escale à Landerneau. De nombreux militaires et des officiels ainsi que les élèves du collège Charles-de-Gaulle et ceux des écoles de Saint-Julien et de Ferdinand Buisson ont assisté à son arrivée. Jean-Paul Page officiait en tant que maître de cérémonie. Patrice L'Her, président de l'UNC, Patrick Leclerc, maire de Landerneau et Bernard Goalec, conseiller départemental ont respectivement déposé une gerbe devant la borne Du de la Voie de la Liberté



UNC de Landivisiau

Le 11 novembre 1923, à 18 heures, André Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, allumait pour la première fois la Flamme du souvenir sur la tombe du Soldat inconnu. Depuis, elle ne s'est jamais éteinte.

À Landivisiau, en présence des instances militaires, départementales, municipales et des représentants des Anciens combattants et Associations Commémoratives, une assistance très nombreuse s'était réunie au monument Aux Morts de la ville lors de l'accueil de la Flamme de la Mémoire le 27 novembre 2024.

De nombreux élèves des établissements scolaires ont lu des textes autour de l'importance du devoir de mémoire, et en hommage aux femmes et aux hommes qui sont tombés pour la France.



La vie des UNC locales

UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal

Cérémonies du 11 novembre 2024

Le maire de Coat-Méal tenait à nous recevoir à 10h malgré qu'il n'y a plus d'adhérents dans la commune. Nous nous sommes donc retrouvés pour le lever des couleurs à 11h devant la mairie. Nous nous sommes retrouvé ensuite devant le monument aux morts à Bourg-Blanc, puis à la mairie où l'UNC de Plouvien nous a rejoint.



Les maires de ces trois communes nous ont accompagnés durant les cérémonies ainsi qu'une délégation de militaires. Pour clôturer la matinée, un repas nous a été servi au restaurant à Bourg-Blanc dans un esprit de convivialité.



Assemblée générale du 23 novembre 2024

En présence des maires, du président départemental, François Sévin, du vice-président départemental Charles Bizien et du Bureau de l'UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal, nous avons discuté d'une possible fusion avec l'UNC de Plabennec, des aides éventuelles pour l'admission en EHPAD. Cette assemblée fut également l'occasion de remettre de l'insigne du porte drapeau à Louis Jestin et Kevin Le Roux. Un gouter fut ensuite servi pour tous les adhérents et veuves prenant.



UNC de Landéda

Cérémonie du 5 décembre

L'Association représentée par le président Philippe Roué et le portedrapeau Paul Ménéz a participé à la cérémonie qui s'est déroulée le jeudi 5 décembre 2024 à Pleyben en hommage aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord.

Pour mémoire, Pierre Le Boulicaut, François Le Goff, François Marie Le Goff, Joseph Le Goff, François Tréguer et Joseph Tréguer de Landéda figurent parmi les 25600 militaires morts pour la France lors de ce conflit qui s'est déroulé de 1954 à 1962 de l'autre côté de la Méditerranée.



Visite aux anciens

À l'approche des fêtes de fin d'année, le président Philippe Roué et le vice-président Denis Fily ont rendu visite le lundi 9 décembre 2024 à Marcelle Fily (veuve d'un ancien combattant) et à Joseph Pelé (veuf et ancien marin des corps sédentaires de la Marine Nationale) pour leur remettre une boîte de chocolats et leur renouveler toutes nos amitiés.

Depuis quelques mois, nos deux adhérents ont quitté leurs domiciles et résident désormais à l'EHPAD de Landéda et de Lannilis.

Notons également la visite rendue la semaine dernière par Marie-Louise Bihannic, ancienne adhérente chargée des affaires sociales de l'association à Yvonne Doufer (veuve d'un ancien combattant du Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient et d'Afrique du Nord) à l'EHPAD de Landéda.

Marque de sympathie à l'égard de nos adhérents, cette action s'inscrit dans le devoir de mémoire et sera désormais pérennisée annuellement conformément aux souhaits des membres du bureau de l'association.



UNC de Lanildut

Hommage au quartier-maître Alexis Pervès

Le vendredi 22 novembre dernier l'UNC de Lanildut a rendu hommage au quartier-maître Alexis Pervès mort pour la France le 24 novembre 1944 à Grosmagny, Territoire de Belfort.

Grâce à l'appui et à la participation de la directrice, les enfants de l'école se sont engagés à nos côtés pour rendre hommage au quartier-maître Alexis Pervès qui avait fréquenté les mêmes bancs avant de rejoindre le Général De Gaulle alors qu'il n'avait pas 18 ans.

Après un rassemblement devant l'école publique «Les Rives de l'Ildut», c'est en défilé que l'ensemble des participants s'est rendu au monument aux morts précédé par les sonneurs de «Sonerien an Tevenn».

Étaient présents à cette cérémonie, Didier Le Gac, député de la circonscription, Jean-Noël Briant, maire de Lanildut, Jacques Guéna président de l'UNC locale, l'Ingénieur Général René Stéphan, président de l'association Aux-Marins, John S. Duncan de la Royal British Légion et ancien ambassadeur, une délégation de l'Amicale des Fusiliers Marins et Commandos de la Section de Brest Bretagne-Nord, une délégation du Centre du Service Militaire Volontaire de Brest, la famille du quartier-maître Alexis Pervès et d'un public venu en nombre, sans oublier les 24 porte-drapeaux des associations patriotiques et mémorielles. Les UNC du secteur étaient dignement représentées.



Après le dévoilement du portrait du quartier-maître Alexis Pervès au niveau de l'église, la cérémonie s'est poursuivie par un hommage devant sa tombe, où un de ses arrières petits-neveux a relaté son parcours de vie brusquement arrêtée à l'âge de 22 ans.

Alexis était issu d'une famille de neuf enfants qui vivaient misérablement avec leur mère dans un modeste corps de ferme.

Inséparables dans la vie comme à l'école, Alexis décide, avec Yves Le Guen, 16 ans, son voisin et ami, de rejoindre l'Angleterre dès l'appel du Général de Gaulle.



Il est incorporé dans les Forces Française Libres en Juillet 1940 et participe, avec cette prestigieuse unité, pendant la durée de la guerre, à de nombreux combats.

C'est lors de l'avancée vers l'Est et après d'intenses combats que le quartier-maître Alexis Pervès périra brûlé dans son char le 24 novembre 1944 à Grosmagny, Territoire de Belfort.

Les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise près de sa tombe et avant de clore cette cérémonie, par le pot de l'amitié, ils ont magnifiquement interprété le "Chant des partisans".



UNC Locmaria-Plouzané

Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre 2024, à 17 heures nous avons célébré l'hommage aux morts pour la France pendant la guerre en Afrique du Nord. La présence du nouveau CMJ était présent.



Remise de diplômes aux enfants du CMJ

Le 7 décembre 2024 à 11 heures en Mairie de Locmaria Plouzané, nous avons remis le diplôme de Reconnaissance UNC aux jeunes conseillers municipaux sortants.

Après trois années au sein du CMJ, nous avons estimé leur remettre ce titre, pour la participation au Devoir de mémoire de leur commune.



Madame le Maire a été décorée de la médaille du mérite UNC échelon Argent. En effet, cette personne en 2015, après la dissolution de l'ancienne association, avait demandé conseil auprès d'un adhérent, la marche à suivre pour créer une nouvelle association, qui est devenue UNC locale. À ce jour rien n'avait été fait pour la remercier. Maintenant c'est chose faite.

UNC de Plabennec et l'Aber

L'UNC à la prise de commandement de la CoB Plabennec-Lannilis

Vendredi 22 novembre s'est tenue sur la place du Champ de foire la prise de commandement de la lieutenant Céline Le Chaux à la Communauté de Brigades (CoB) de Plabennec-Lannilis. Cette cérémonie était présidée par la colonelle Marine Rabasté, commandante de la compagnie de gendarmerie de Brest.

Arrivée depuis septembre à ce poste, la lieutenant a déjà rencontré les responsables de l'UNC Plabennec et la section a répondu favorablement à son invitation de participer à cette cérémonie d'officialisation de cette fonction.

En parallèle, une cérémonie du souvenir était programmée à Lanildut où ont participé deux drapeaux tandis que les trois restants se sont rassemblés sur la place du champ de foire en compagnie de personnalités militaires, civiles et de la population plabennecoise.



L'UNC Plabennec devient UNC Plabennec et l'Aber

Samedi 23 novembre s'est tenue l'Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire de l'UNC locale. Dans un premier temps, il s'agissait de valider le changement de l'intitulé de l'association. Avec le vieillissement des membres des associations et corrélativement la diminution des adhérents il est devenu compliqué de les faire vivre. La section de l'Aber, qui regroupait déjà les adhérents de Loc-Brévalaire, Lanarvily et Kernilis, s'est dissoute et la plupart de ses membres sont venus gonfler les effectifs de Plabennec.

Pour conserver les appartenances locales, on a décidé de renommer la section d'accueil en « Plabennec et l'Aber ».

L'AG ordinaire qui a suivi a permis de constater le dynamisme et l'engagement constant de la section plabennecoise comme l'ont souligné les personnalités communales et départementales de l'UNC. Et pour bien concrétiser ces compliments, à la fin de l'AG quatre nouveaux membres se sont portés volontaires au conseil d'administration (CA).

Ce nouveau CA est ainsi composé de 18 membres ce qui permet à notre camarade Louis Le Roux de le quitter sans inquiétude.

Pour le remercier de ses 17 ans de présence active, une médaille-souvenir du Djébel lui a été remise par le Président Jean-Marie Ferran.

Devant la nombreuse assistance, Jean-Marie Ferran a remis la médaille-souvenir à Louis Le Roux.



Secteur n° 5

Le 5 décembre célébré à Plouvien

Le jeudi 5 décembre, le secteur 5 s'est réuni à Plouvien pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie qui aura coûté la vie à 4 plabennecois, 2 plouviennois et un drennecois.

À 11 h devant une soixantaine de participants, Hervé Oldani, maire de Plouvien, a fait hisser les couleurs sur le parvis de la mairie avant qu'un défilé rejoigne le Monument aux morts.

Tour à tour, Lucien Roudaut, président de l'UNC Plouvien, François Sévin, président départemental, Daniel Roudaut, délégué du secteur 5 et Hervé Oldani sont intervenus pour rendre hommage aux Morts pour la France durant cette guerre.

À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été servi à la salle polyvalente qui a précédé le traditionnel couscous dégusté par une quarantaine de convives.



Hervé Oldani a lu le message du Ministre de la Défense rendant hommage aux Morts.

Secteur n° 6

Cérémonie du 5 décembre à Saint-Frégant

Le 5 décembre, la cérémonie commémorative des anciens AFN (pour Afrique Française du Nord) a eu lieu, cette année à Saint-Frégant.



Depuis la salle communale, un défilé, précédé par les porte-drapeaux de différentes sections locales de l'UNC, s'est rendu devant le Monument aux Morts. alliou, maire, le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées.

Après le dépôt d'une gerbe par Madame le Maire et Laurent Plantec, président de la section de l'UNC de Saint-Frégant, une rose a été déposée au pied du monument à l'appel de chacun des morts en AFN des communes du secteur 6.

Un hommage rendu, dans le cadre du devoir de mémoire, à ces Morts pour la France qui étaient, quelquefois, de jeunes appelés du contingent.



UNC de Scaër

Assemblée générale

L'Assemblée Générale de l'UNC de Scaër s'est tenue le 12 décembre 2024 en salle Youenn Gwernig à Scaër. Une trentaine de personnes était présente dont les présidents des UNC de Pont Aven – Nizon, Concarneau et Elliant.

Après les présentations des rapports moral, financier et d'activité, votés à l'unanimité, le président a annoncé l'arrivée de 7 nouveaux adhérents. Un appel à candidature a ensuite été lancé pour venir compléter le Conseil d'Administration. 2 nouveaux membres viennent ainsi enrichir le CA, Gérald Merreaux et Gérard Vaillant.



Cette assemblée s'est clôturée par la nomination d'Adrien Le Floc'h, ancien président de l'UNC, comme "président d'honneur" pour ses bons et loyaux services au sein de l'UNC de Scaër. Une tape de bouche lui a été offerte à cette occasion ainsi qu'un bouquet de fleurs à son épouse.

Nos amis disparus

UNC de Briec de l'Odet : **Jacques Hemery**, 89 ans, AFN, décédé le 10 décembre 2024, vice-président et porte-drapeau de l'association

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : **Jacques Tanguy**, 75 ans, OPEX, décédé le 5 décembre 2024 ; **Emilienne Prigent**, décédée le 16 décembre 2024

UNC de Moëlan-sur-Mer : **Marc Brisson**, AFN, décédé en novembre 2024

UNC de Rosporden : **Pierre Guillou**, 88 ans, AFN, décédé le 5 décembre 2024

Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.



Nous n'oublierons pas les victimes d'agressions perpétrées en France et dans le monde durant l'année 2024,

et toutes les victimes du cyclone Chido qui a balayé Mayotte le week-end du 14 et 15 décembre dernier...

Nous aurons également une pensée pour les nombreux sinistrés suite à cette catastrophe.

À partir du 1^{er} janvier 2025



Augmentation du timbre postal

L'affranchissement au tarif Lettre Verte passe de 1,29 € à 1,39 € au 1^{er} janvier 2025.

La lettre recommandée passe, elle, de 5,36 € à 5,74 €.



RSA : généralisation de l'obligation de quinze heures d'activités

La réforme sur l'accompagnement des allocataires du RSA (revenu de solidarité active) sera généralisée à toute la France, le 1^{er} janvier 2025.

L'opérateur France Travail (anciennement Pôle emploi) va s'accorder avec les départements pour **généraliser l'obligation des titulaires du RSA d'accomplir au moins quinze heures d'activité par semaine**. Cette réforme provient de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein-emploi.

Dix-sept départements l'expérimentent depuis le printemps 2023, ainsi que dans la Métropole de Lyon. Le test a été élargi à **vingt-neuf départements supplémentaires depuis mars 2024**.

Ainsi, les titulaires du RSA devront signer un contrat d'engagement avec France Travail pour s'accorder sur un accompagnement, et réaliser dans ce cadre 15 à 20 heures d'activité par semaine. Il peut s'agir de stage en entreprise, du passage du permis de conduire, d'activités associatives, etc.





Renforcement du contrôle technique

Obligatoire depuis 1992, le contrôle technique va évoluer en 2025. Le contrôle technique va améliorer ses contrôles en 2025. Les examens des véhicules seront plus approfondis et les contrôles seront effectués avec des appareils de diagnostic plus performants.

L'objectif de cette réforme est de lutter contre les fraudes techniques et les manipulations des systèmes antipollution comme le démontage des filtres à particules.



Interdiction de mise en location des logements classés G

À partir du 1er janvier 2025, les logements classés G sur l'étiquette énergie du DPE (diagnostics de performance énergétique) seront interdits à la location en France métropolitaine. La loi "Climat et résilience" d'août 2021 a prévu un calendrier progressif des biens les plus énergivores, appelé également "passoires thermiques", du marché locatif.

Depuis le 1er janvier 2023, les logements consommant plus de 450 kWh/m² par an en énergie, classés G + ont été les premiers à être interdits à la location. Les habitations étiquetées G vont suivre en 2025, ceux notés F en 2028, et ceux catalogués E en 2034.

L'interdiction ne s'applique pas aux contrats en cours mais uniquement au moment du renouvellement, de la reconduction tacite ou de la signature du bail.



Fin de validité de certains DPE (Diagnostic de performance énergétique)

Dès le 1er janvier 2025, les DPE réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 ne seront plus valables. Si vous avez un DPE "ancienne version" vous devrez donc en refaire un pour mettre votre bien immobilier en vente ou en location. Celui-ci doit être réalisé par un professionnel certifié.

Ce nouveau DPE sera valable pendant 10 ans et sera opposable et plus seulement informatif. Cela signifie que les locataires, acquéreurs, vendeurs et bailleurs pourront se retourner contre le diagnostiqueur immobilier en cas de faute, erreur ou manquement.

Sources : <https://mesinfos.fr/>

Le coin des réseaux



Préfet du Finistère @Prefet29

#devoirdemémoire
#commémoration

Alain Espinasse, préfet du Finistère, a présidé ce jeudi 5 décembre 2024, au mémorial départemental des morts pour la France en Afrique du Nord de Pleyben, la cérémonie départementale commémorant la journée d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, en présence de Patrice Person, premier adjoint à la maire de Pleyben et des autorités civiles et militaires.

A cette occasion, le préfet a remis à M. Crestey un insigne saluant 40 années de service en tant que porte-drapeaux.

@onacvg

2:00 PM · 6 déc. 2024 · 717 vues

Ministère de l'Intérieur @Interieur_Gouv

Après 5 ans de fermeture, #NotreDame rouvre ses portes !

L'occasion de rendre hommage à l'action des forces de sécurité intérieure, dont le professionnalisme a permis de sauver la cathédrale en avril 2019. 🙏

Merci aux agents @prefpolice et aux 600 @PompiersParis mobilisés. 🙏

Police nationale et 3 autres personnes

8:32 AM · 7 déc. 2024 · 66,9 k vues

Marine nationale @MarineNationale

#Hommage | Il y a 5 ans, durant la mission #Clemenceau19, le PA Charles de Gaulle rendait hommage à la cathédrale @notredameparis et témoignait de son soutien à sa ville marraine, @Paris. Aujourd'hui, les marins sont heureux de sa réouverture, après 5 ans de reconstruction. 🙏



9:02 · 08 déc. 24 · 13,7K Vues



Gendarmerie nationale @Ge... · 1j

Parfois, il y a des missions historiques qui marquent à jamais. C'est sans doute le cas pour ces gendarmes de la Garde Républicaine présents à #NotreDameDeParis.

#SIRPA Gendarmerie - Gnd R. Culpin



Ministère de l'Intérieur et 5 autres

96 665 5,3K 108K

Gendarmerie du Finistère

30 novembre, 18:00

Évidemment, une chocolatine n'aurait pas eu le même succès 🍫

IA Adc 29

#teampainauchocolat #Chocolatines #toulouse #finistere #maurizocattelan Gendarmerie de la Charente-Maritime



Pain au chocolat
6.200.000 \$

2,2 K

Escadrons de Chasse français

@EscadronsChasse

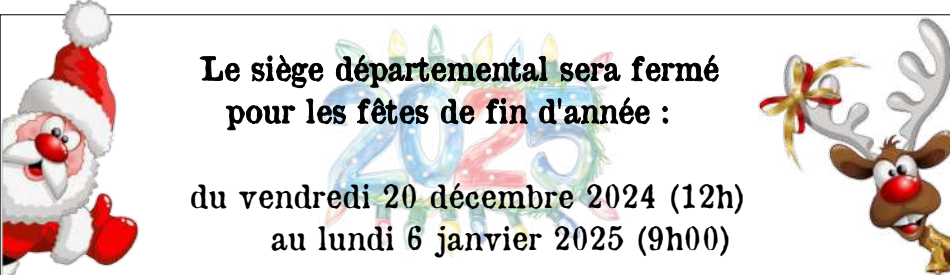
Hier soir, j'ai survolé la Méditerranée au couchant, en compagnie d'un vieux camarade nouvellement arrivé dans l'unité. Là-bas, mon frère chasseur filait au-dessus des flots, vif et immobile à la fois, maître des éléments. Le scénario était somptueux.



10:05 AM · 4 déc. 2024 · 1184 vues

Le siège départemental sera fermé pour les fêtes de fin d'année :

du vendredi 20 décembre 2024 (12h) au lundi 6 janvier 2025 (9h00)



Union Nationale des Combattants du Finistère
8 rue du Rempart - 29200 Brest
☎ 02.98.05.60.21 — ✉ unc29@unc29.fr
<http://www.unc29.fr>

 <https://www.facebook.com/unc.finistere.9>  <https://twitter.com/unc29>
 [unc.29](https://www.instagram.com/unc.29)

Horaires du Siège au public
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30
Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00





Responsables de publication : F. Sévin & Y. Dronmaquet
Mise en page : C. Belleguer-Ansart